

[Texte]

Chief Pasco: Okay, Mr. Chairman. This will not take long.

The Chairman: That is fine. Take as long as you need.

Chief Pasco: John.

Mr. John Sam (Planner, N'lakapxm Nation Tribal Council): The criterion for the no net loss was established by the steering committee on April 5, 1984. It states here:

• 1650

That river encroachments will be constructed so as not to impede upstream migration of fish that would result in reduced spawning success

The actual no-net-loss policy is as follows:

Encroachments which cause the loss of significant habitat required to maintain present and historic fish production, based on the collective, professional judgment and recommendation of the technical working group, will be compensated for by creation of habitat equivalent in productive capacity on a river-system basis.

The problem we have with the no-net-loss policy is that it is an untried, unproven system of mitigating the potential damages CN will incur when it encroaches directly into the river.

There are possible mitigation and compensation measures that have to be addressed. In cases 59 to 69, where they intend to construct on March 1, we do not know where they are going to put the new habitat.

That is a brief overview of the no-net-loss. It is an untried, unproven system.

The Chairman: Thank you. Ms Edna Louis.

Ms Edna Louis (North Thompson Band, Shuswap Nation Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman.

I am from a little community just north of Kamloops called Chu Chua. We have the CNR running right through the middle of our community. We have many problems associated with the existing track. The people in our community feel that with twin-tracking we are going to have double trouble.

These are some of the unresolved problems to date. While CN does have its existing right of way, it does not have access to that right of way; consequently we have intrusion of CNR personnel through our reserve lands. We have flooding of our reserve lands on both sides of the track. There is a spread of noxious weeds as a result of the carriage of grains and other products on the CN. We have neglected ditches.

I would like to pass around photographs of exactly what I am talking about in terms of the flooding as well as the neglect of the ditches on the CN right of way. These are causing tremendous problems to our good agriculture land.

[Traduction]

Le chef Pasco: Très bien, monsieur le président. Ce ne sera pas long.

Le président: Très bien. Prenez tout votre temps.

Le chef Pasco: John.

M. John Sam (planificateur, Conseil tribal de la nation N'lakapxm): Ce principe de «pas de perte» a été consacré par le comité directeur le 5 avril 1984. On peut lire:

Que les rivières soient remblayées de telle façon que les poissons ne soient empêchés ni de remonter ni de frayer.

Pour ce qui est de la politique de compensation et de rééquilibrage, on peut lire ce qui suit:

Là où le remblaiement des rivières entraînerait des pertes importantes en matière d'habitat et de réserve de poissons, on créera de toutes pièces des habitats équivalents, en s'inspirant des recommandations et des conclusions du groupe de travail technique.

Là où le remblaiement des rivières entraînerait des pertes, nous ne savons pas du tout ce que cette politique de rééquilibrage donnera, cela reste encore un principe qui n'a pas fait ses preuves.

D'autres mesures pourraient être envisagées pour corriger les effets néfastes des travaux. Pour ce qui est des cas 59 à 69, où les travaux commenceront au 1^{er} mars, nous ne savons pas du tout où le nouvel habitat sera créé.

Voilà donc un aperçu très rapide de cette politique de rééquilibrage visant à ne faire subir aucune perte, au total. Cela reste donc un système non éprouvé, dont on ne peut rien dire.

Le président: Merci. Madame Edna Louis.

Mme Edna Louis (bande North Thompson, conseil tribal de la Nation Shuswap): Merci, monsieur le président.

Je suis d'une petite localité située au nord de Kamloops, et qui s'appelle Chu Chua. La voie du CN traverse notre localité. Cela crée déjà beaucoup de problèmes et les habitants pensent qu'ils seront multipliés par deux si l'on double la voie.

Je vais vous parler un peu des problèmes qui, à ce jour, restent encore à résoudre. Alors que le CN dispose effectivement d'une emprise, elle n'a pas véritablement d'accès à cette emprise; cela fait que le personnel du CN traverse impunément le territoire de nos réserves. Par ailleurs, nous déplorons l'inondation de nos terres de part et d'autre de la voie. Notons également la prolifération de mauvaises herbes, du fait que les voies servent au transport de céréales et autres produits. Enfin, les drains ne sont pas entretenus.

Je vais faire passer des photographies qui vous expliquent ce dont je parle, lorsque je parle de terres inondées et de drains non entretenus sur l'emprise du CN. Cela a des répercussions dramatiques pour nos bonnes terres de culture.